

PROCES-VERBAL
CONSEIL SCIENTIFIQUE ET PEDAGOGIQUE DE L'EUR ODYSSEE
DU 30 MAI 2022

Adopté en COSP du 10 juin 2022

Délibération à distance par procédé permettant l'échange d'écrits transmis par voie électronique par messagerie (délibération n° 2020-97 du CA UCA du 04/09/2020 et validé en COSP-COPIL restreint de l'EUR ODYSSEE du 17/11/2020).

Etaient concerné.e.s :

MEMBRES DISPOSANT DU DROIT DE VOTE

Collège A

Christian RINAUDO
Agnès JEANJEAN
Xavier HUETZ DE LEMPS
Christine VOIRON
Didier BINDER
Isabelle MILHABET (*n'a pas pris part au vote*)

Collège IATSS

Valérie DALL'O
Alban FOURNIER

Représentant.e.s des diplômés MASTER

Christine BONARDI (IPPTRH)
Stéphane BOUISSOU (GEDD)

Myrina MEUNIER – Cheffe de projet

Monique VERRIERE – Secrétaire de séance

*Organisatrices et observatrices de la délibération par
voie électronique*

Collège B

Frédérique BERTONCELLO
Frédéric COUSTON
Karine EMSELLEM
Gilles FRIGOLI
Marie-Hélène SA VILAS BOAS
Nicolas PIGEON

Collège USAGERS

Guillaume GUERIN (*n'a pas pris part au vote*)
Sarah BOISSON
Jules MOLLARD-MELLAK (*n'a pas pris part au vote*)
Personnalités extérieures
Nicolas BOURGEOIS – Campus Vert d'Azur (*n'a pas
pris part au vote*)
Anne GRENIER – ADEME (*n'a pas pris part au vote*)

ORDRE DU JOUR

Modification de maquettes concernant le parcours L.AS (licence accès santé) – 2022/2023

Les services centraux ont demandé aux EURs de procéder à la validation des modifications de maquettes concernant le parcours L.AS (licence accès santé) pour un passage en Conseil Académique le 9 juin 2022.

Pour l'EUR ODYSSEE, sont concernés les parcours suivants :

- L.AS 2^{ème} et 3^{ème} années (semestres 3, 4, 5, 6) - ETHNOLOGIE-ANTHROPOLOGIE (SHAE)
- L.AS 2^{ème} et 3^{ème} années (semestres 3, 4, 5, 6) - SOCIOLOGIE
- L.AS HISTOIRE
- L.AS PSYCHOLOGIE

Les délais trop courts ne permettant pas d'organiser une séance du COSP, la Direction de l'EUR a décidé d'utiliser la possibilité de délibérer à distance par procédé permettant l'échange d'écrits transmis par voie électronique par messagerie, selon les modalités suivantes :

- Ont participé aux débats les 21 membres disposant du droit de vote au COSP de l'EUR.
- Un mail précisant l'ordre du jour, les modalités de vote et accompagné des documents (nouvelles maquettes et textes de justification) vérifiés par la cellule d'appui technique du campus Carlone a été envoyé le lundi 23 mai 2022 aux 21 membres et a ouvert la phase d'échanges entre membres.
- Les personnes qui souhaitaient avoir des informations ou poser des questions devaient impérativement le faire par voie électronique, ce qui impliquait que chacun devait donc systématiquement utiliser la fonctionnalité "REPONDRE A TOUS" de sa messagerie à partir du mail d'origine.
- Le Directeur de l'EUR, M. Christian RINAUDO, et plus particulièrement Mmes Karine EMSELLEM (Chargée de la pédagogie) et Marie-Jeanne OURIACHI (Responsable du portail SHS) se tenaient à la disposition des membres pour répondre (également par voie électronique) aux questions.
- La date de clôture des débats était fixée au lundi 30 mai 2022 - 12 heures.
- Conjointement, le vote a été ouvert via BALOTILO jusqu'au lundi 30 mai 2022 - 13 heures 30.
La consultation n'a pas donné lieu à des échanges.
- Le dépouillement électronique des votes s'est effectué le lundi 30 mai 2022 à 14 heures 30.
- Les résultats ont été communiqués le jour même aux membres votants :

L.AS 2^{ème} et 3^{ème} années (semestres 3, 4, 5, 6) – ETHNOLOGIE-ANTHROPOLOGIE (SHAE)

Modifications adoptées avec 13 voix pour et 3 abstentions

L.AS 2^{ème} et 3^{ème} années (semestres 3, 4, 5, 6) – SOCIOLOGIE

Modifications adoptées avec 13 voix pour et 3 abstentions

L.AS – HISTOIRE

Modifications adoptées avec 13 voix pour et 3 abstentions

L.AS – PSYCHOLOGIE

Modifications adoptées avec 13 voix pour et 3 abstentions

Christian RINAUDO,
Directeur de l'EUR ODYSSEE

Ecole Universitaire de Recherche
Sciences de la Société et de l'Environnement
EUR ODYSSEE - Université Côte d'Azur
Campus Carlone
98, boulevard Edouard Herriot
BP 3209 - 06204 Nice Cedex 3